



Coupe de Lorraine des petites catégories manche 2

Samedi 7 et Dimanche 8 Février 2026

Centre Multisports La Milliaire – Salle d'Armes Robert Rose

71 rue Paul Albert – 57100 THIONVILLE

Horaires :

Samedi 7 Février 2026 :

Catégories	1 ^{ère} appel	Scratch	Début des assauts
M11 Sabre	10h	10h15	10h30
M9 Sabre	12h	12h15	12h30
M13 Sabre	14h	14h15	14h30

Dimanche 8 Février 2026 :

Catégories	1 ^{ère} appel	Scratch	Début des assauts
M11 Epée	9h	9h15	9h30
M11 Fleuret	9h15	9h30	9h45
M9 Epée	12h	12h15	12h30
M9 Fleuret	12h15	12h30	12h45
M13 Epée	13h30	13h45	14h
M13 Fleuret	13h45	14h00	14h15

Formule :

La compétition se déroulera suivant cette formule : 1 tour de poule sans éliminé. Tableau d'élimination direct sans repêchage. Application du règlement FFE. La formule pourra être adaptée en fonction du nombre de participants.

Engagements :

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs en possession d'une licence 2025-2026 validée par la FFE. Elle sera également ouverte aux tireurs étrangers.

Les engagements doivent être effectués à l'aide du système des engagements en ligne au plus tard le Mercredi 28 Janvier 2026 à 23h59 via le site de la FFE : <http://extranet.escrime-ffe.fr>

*Pour les tireurs étrangers, il faudra inscrire les tireurs par mail à l'adresse suivante :
escrime.thionville@dbmail.com*

L'extranet restera ouvert jusqu'au Lundi 2 Février 2026 23h59 pour faciliter l'engagement des retardataires.

Le montant des inscriptions est fixé à 10€, avec la possibilité de payer sur place par carte bancaire.

Règlement :

Les équipements devront être conformes au règlement FFE (Tenue blanche complète 350N FFE + sous cuirasse de protection 350N (pour les M9/M11) et chaussettes hautes, sous cuirasse de protection 800N (pour les M13). Les M9 devront tirer en lame 0, les M11 en lame 0 ou 2, les M13 en lame 2.

L'accès aux pistes est strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres ainsi qu'aux entraîneurs.

Arbitrage :

Un arbitre à partir de 4 tireurs, 2 à partir de 9 et 3 à partir de 15 et au-delà.

La commission d'arbitrage se réserve le droit d'ajuster les arbitres en fonction du nombre d'inscrits.

La liste des arbitres retenus sera communiquée le jeudi 5 Février 2026.

Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs. Ils resteront à la disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés, conformément à la réglementation FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.

Récompense :

Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Restauration :

Un espace bar-buvette vous accueillera sur place. La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Contact :

- *Téléphone: 06 45 48 44 62*
- *Adresse mail: escrime.thionville@dbmail.com*

ÉCOUTER Voir
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Jeff de Bruges

GROUPE C. C. S.A.

Isolation, échafaudage, coupe-feu

